Le yachting comme d'autres sports séduit alors une notabilité investie de mandats politiques ou de fonctions de direction[1]. Les manifestations nautiques et les banquets qui suivent donnent l'occasion aux édiles locaux de prononcer des discours que la presse ne manque pas de relater : « [...] *nous remarquons plusieurs conseillers municipaux qui ont contribué puissamment à obtenir du conseil la subvention destinée à récompenser les vainqueurs. Mais ils ont donné aux amateurs du sport nautique une preuve d'intérêt plus grande encore en assistant en personne à une fête qu'ils patronnaient ainsi doublement* [...] »[2]. Personnalités et élus des communes, représentants officiels « *viennent soutenir une activité digne d'intérêt* »[3]. Les maires, les préfets, les membres de l'administration maritime, etc. sont sollicités pour présider les comités d'organisation des régates. Les archives départementales des côtes d'Armor mentionnent par exemple qu'à « *Port-Blanc des illustres personnalités font également partie du comité comme Théodore Botrel ou Anatole le Braz* »[4]. Les courses nautiques représentent pour ces personnes un véritable enjeu politique. Elles peuvent en effet se mettre en avant, valoriser leurs actions, rassembler autour d'elles, présenter leurs projets. Elles trouvent aussi l'occasion d'exprimer leurs valeurs et leurs idéaux, dans un environnement « innocent » où quel que soit son rang social, ses opinions, « *riches et pauvres, lords, gentlemen, commerçants, ouvriers, mendiants, chacun oublie politique, affaires et jusqu'à ses ministères, qui s'effacent devant le souci de la journée* [la navigation] »[5].

---

1 Des patrons d'industries par exemple.
2 *Le Yacht* 12/10/1878 n°34.
3 *L'Illustration*, 03/05/1873.
4 Archives départementales des Côtes d'Armor, série 5T9.
5 *L'Illustration*, 03/05/1873.